



Présentation de la FEDERATION INTERNATIONALE DES CONFRERIES BACHIQUES (F.I.C.B.)

LES CONFRERIES BACHIQUES

- Les confréries bachiques (de Bacchus, dieu grec du vin) sont des **assemblées de professionnels et d'amateurs de vin** ayant pour objet la promotion des vins de leur région ou, plus généralement, du pays qu'elles représentent. Elles soutiennent la noblesse et la qualité du vin et son association harmonieuse à la gastronomie, ainsi que sa consommation raisonnable et raisonnée. On parle aussi de « confrérie vineuse » ou « œnologique »
- La plus ancienne confrérie connue en France est « l'Antico Confrarie Sant-Andiu de la Galinieiro » constituée en 1140 à Béziers. Il en existe **plusieurs centaines** aujourd'hui à travers le monde, principalement dans les pays de tradition vitivinicole, mais également de plus en plus dans les nouveaux pays producteurs, car elles contribuent à la consolidation et à la promotion des traditions de production des terroirs et de dégustation du vin.
- Les confréries organisent divers évènements conviviaux autour de la qualité et de la dégustation raisonnée du vin, qui sont notamment l'occasion de réunir leurs membres et d'en introniser de nouveaux. Leurs dignitaires portent souvent des costumes inspirés des robes de notables de la Renaissance, différents pour chaque confrérie. Leurs membres portent des insignes caractéristiques tels que colliers ou médailles

LA FEDERATION INTERNATIONALE DES CONFRERIES BACHIQUES

La Fédération Internationale des Confréries Bachiques a été créée à Paris en 1964. Elle a le statut d'une association à but non lucratif selon la loi française du 1er Juillet 1901.

Elle a pour objet de :

- **faire connaître et promouvoir les Confréries Bachiques** qui, au niveau d'un pays, d'une région ou d'un terroir, assurent le maintien des traditions, promeuvent la noblesse et la qualité du vin et diffusent les connaissances et les bonnes pratiques sur sa consommation raisonnée et son association harmonieuse à la gastronomie ;
- **mieux faire connaître les régions vitivinicoles** du monde entier et les produits qui en sont issus ;
- **promouvoir l'expertise et l'art** de la dégustation ;
- **favoriser les échanges** amicaux d'information et d'expérience entre ses membres.

La F.I.C.B. a des confréries membres dans près de 30 de pays en Europe, en Amérique et en Asie. Son site internet (www.winebrotherhoods.org) donne des informations sur ses membres, et, de plus, il est progressivement développé pour devenir un site portail sur l'actualité, les traditions et la qualité dans le domaine du vin, avec des rubriques telles que « ouvrages sur le vin », « vin et poésie », « vin et cinéma », « musées sur le vin et la vigne ». Les grands événements de nos confréries membres y sont mis en valeur.

Un « **lexique multilingue** » (DE, EN, ES, FR, IT) donnant les traductions de plus de 200 termes utilisés pour la culture de la vigne et la dégustation du vin a été publié. Il est accessible en ligne sur notre site.

Un « **guide pratique pour la création et le développement d'une confrérie bachique** » a été publié. Il est disponible en 5 langues (DE, EN, ES, FR, IT), soit sous forme papier, soit en format PDF sur notre site..

Une « **Newsletter** » bilingue français-anglais est publiée deux fois par an.

Un « **Congrès International** » est organisé sur une base biennale par une ou plusieurs confréries membres de la F.I.C.B. Ils sont l'occasion d'échanges et de découvertes des meilleures productions et des régions vitivinicoles du pays ou de la région hôte.. Le Congrès 2016 dans les vallées de Napa et Sonoma en Californie. Le Congrès 2018 a eu lieu en Macédoine . Le Congrès 2020 aura lieu dans la région d'Alba et du Piémont Italien. Le Congrès 2022 aura lieu au Portugal, dans la région de Porto et du Douro, et dans la région de Lisbonne et de l'Alentejo. De plus, un **Challenge international de dégustation de vins** aura lieu tous les deux ans en alternance avec le Congrès. Le premier aura lieu en Finlande du 6 au 9 juin 2019

Le « **Diplôme d'honneur de la F.I.C.B.** » consacre la reconnaissance internationale des titulaires en matière d'expertise vitivinicole, ainsi que leur engagement international pour promouvoir les traditions et la culture du vin, y compris pour la promotion de la F.I.C.B

POURQUOI ADHERER A LA F.I.C.B. ?

Adhérer à la F.I.C.B., pour une confrérie bachique ou une association de confréries, c'est s'associer à un mouvement qui plonge ses racines dans les traditions tout en partageant un attachement pour la qualité dans la production du vin et pour l'expertise et la convivialité qui entourent sa dégustation raisonnable. La F.I.C.B ouvre la possibilité de rayonnement et de contacts internationaux et permet de partager l'activité des confréries et de leurs groupements au plan mondial.

Parmi les avantages que nous apportons à nos membres, on peut souligner particulièrement :

- Notre *site internet bilingue* www.winebrotherhoods.org que nous développons pour en faire un véritable site portail de référence sur la qualité, la culture et les traditions du vin. Nos confréries adhérentes, qui y disposent d'une page individuelle, peuvent ainsi y avoir une visibilité internationale. On y trouve également toutes les informations concernant nos activités (y compris les PV de nos assemblées générales) et celles de nos membres
- Notre « **Charte Internationale des Confréries Bachiques** » adoptée en 2015, qui vise à promouvoir et moderniser le concept de confrérie bachique ;

- La priorité donnée à nos membres pour participer à nos évènements internationaux ;
- L'existence d'une catégorie de « **membres associés** » de la F.I.C.B., qui peut permettre aux organismes et entreprises qui soutiennent les confréries membres de bénéficier de notre réseau, notamment via notre site internet;
- Le **réseau de contacts** entre nos membres, qui est source d'inspiration, d'information et de collaboration entre nos confréries ;
- La mise à disposition de nos membres **d'une adresse et d'une salle de réunion au Musée du Vin de Paris**, qui abrite notre siège, pour y tenir des réunions à Paris (sur réservation), ainsi que des conditions privilégiées d'accès au Musée du Vin et à son restaurant ;
- La délivrance d'un **certificat d'adhésion** utilisable pour la communication de la confrérie membre, qui peut aussi faire état de son adhésion sur son site, avec un lien vers le site de la F.I.C.B.

La cotisation pour 2018 est de 150€, avec un droit d'admission la première année de 50€. Les conditions d'adhésion sont précisées sur le site (section « devenir membre » sous la rubrique « F.I.C.B. », y compris pour les membres associés pour lesquels la cotisation annuelle est de 100€).

BUREAU DE LA F.I.C.B.

(au 3 février 2018, - date d'élection comme administrateur entre parenthèses)

- **Président** : Alan BRYDEN (France) (2016)
- Trésorier : Alain HUET (France) (Conseil des Echansons de France) (2018)
- VP (Autriche) : Hubert WEBER (OEVE Austria) (2018)
- VP (Espagne) Jose-Maria MARTI (Confraria del Cava San Sadurni ES) (2018)
- VP (Etats Unis d'Amérique) Pasquale PINGITORE (Knights of the Vine of America) (2016)
- VP (France Nord) Paul DALON (Ordre des Chevaliers Bretvins FR) (2018)
- VP (France Sud) Paul COULON (Échansonnerie des Papes FR) (2016)
- VP (Hongrie) : David BRAZSIL (Fédération Hongroise des Confréries Bachiques HU) (2018)
- VP (Italie) : Bianca VETRINO Ordine dei Cavalieri del Tartuffo e dei Vini di Alba (2017)
- VP (Pays-Bas) : Anky COLARIS Nederlands Genootschap van wijnvrienden (2018)
- VP (Portugal): Alvino JORGE DA SILVA E SOUZA (Federacao das Confrarias Baquicas Do Portugal) (2016)
- VP (Royaume Uni) Michael HILDESLEY (U.K. Wine Guild) (2018)
- VP (Slovénie): Janez DEZMAN (Zdruzen Slovenskega Reda Vitezov Vina) (2015)
- VP (Suisse) : Michel ROSSI (Noble Confrérie des Olifants du Bas-Lac en Pays de Neuchâtel) (2015)

(Président d'honneur : Claude JOSSE Conseil des Echansons de France)

ADRESSE : F.I.C.B. 5, SQUARE CHARLES DICKENS 75016- PARIS FRANCE



Document adopté lors de l'Assemblée Générale du 31 janvier 2015

« LA CHARTE INTERNATIONALE DES CONFRERIES BACHIQUES » DE LA F.I.C.B.
Partager l'amour et la raison du vin

Les Confréries Bachiques, membres de la F.I.C.B., sont des associations sans but lucratif, organisées au niveau d'un terroir, d'une région ou d'un pays, qui partagent les objectifs et les valeurs suivants :

- ❖ Promouvoir les traditions et les savoir-faire pour produire des vins de qualité
- ❖ Encourager et reconnaître les compétences et engagements individuels dans l'art de la dégustation et dans la promotion des vertus du vin et de sa consommation raisonnable
- ❖ Cultiver la convivialité autour du vin pour favoriser les relations amicales entre personnes d'horizons divers
- ❖ Marier harmonieusement les mets et les vins

Pour mettre en œuvre ces objectifs et ces valeurs, les Confréries Bachiques membres de la F.I.C.B. :

- ❖ Organisent des événements à l'occasion de grands moments de la culture de la vigne et de la vinification pour promouvoir les traditions vitivinicoles et les vins de leur ressort géographique, reconnaître l'expertise et l'engagement individuels lors de cérémonies d'intronisation et de promotion dans la confrérie et célébrer la qualité des vins et leur contribution à la gastronomie
- ❖ Développent des activités culturelles autour de la dégustation et des traditions du vin, telles que cours d'œnologie, chorales, conférences sur l'histoire et les technologies du vin, revues, contribution à des musées sur le thème de la vigne et du vin et à l'œnotourisme, soutien à l'innovation dans la culture de la vigne et la production du vin
- ❖ Favorisent le rayonnement international des vins de leur région, ainsi que les contacts avec d'autres confréries bachiques ou gastronomiques, notamment en facilitant les visites réciproques et l'échange d'expérience et en encourageant la participation aux congrès internationaux de la F.I.C.B. et autres manifestations soutenues par la Fédération.